

Un expert pour comprendre

Finances personnelles

La retraite se joue la cinquantaine arrivée

Prévoyance Les dix à quinze dernières années travaillées sont cruciales pour organiser son épargne en vue de la retraite. Déterminer ses besoins futurs, établir un budget, prévoir ses revenus réguliers sont autant de réflexions à mener pour optimiser son indépendance financière par la suite



Ludovic Jeanneret*

D'une manière générale, on distingue deux grandes périodes durant lesquelles il est possible de réaliser une épargne; «avant et après les enfants». La phase qui nous occupe – à savoir celle allant de cinquante ans à l'âge de la retraite est intéressante à plus d'un titre. Durant cette période, les revenus atteignent souvent un niveau élevé, le train de vie est bien souvent connu, l'éventuel bien immobilier est en majeure partie amorti, les enfants quittent progressivement le cocon familial et s'assument financièrement. Enfin, nous réalisons également à cet âge que la retraite, «ce n'est pas que pour les autres».

Ainsi, il est judicieux de consacrer une part des liquidités et de la capacité d'épargne à des besoins spécifiques comme la planification de sa retraite. Encore faut-il s'y prendre correctement. Mais comment procéder?

Il apparaît tout d'abord essentiel de considérer plusieurs éléments: le besoin à couvrir, les conséquences de l'inflation, le rendement, la sécurité ou la

disponibilité des capitaux. Au vu de ce qui précède, le choix d'un produit isolé comme une assurance vie à prime unique, le rachat d'années dans le deuxième pilier ou l'investissement dans des produits structurés ne sauraient satisfaire l'ensemble de ces objectifs. Seule une véritable analyse peut répondre de manière optimale aux besoins individuels.

Car chaque année compte. Durant la phase de constitution – la phase 1 du graphique ci-contre – on remarque que les derniè-

«Il est encore temps de prévoir des mesures appropriées puisqu'il reste dix à quinze ans pour améliorer la situation»

res années travaillées sont les plus importantes pour la constitution d'un capital, selon le principe des intérêts composés. Ainsi, plus une épargne est entreprise tôt, plus les objectifs sont atteints facilement.

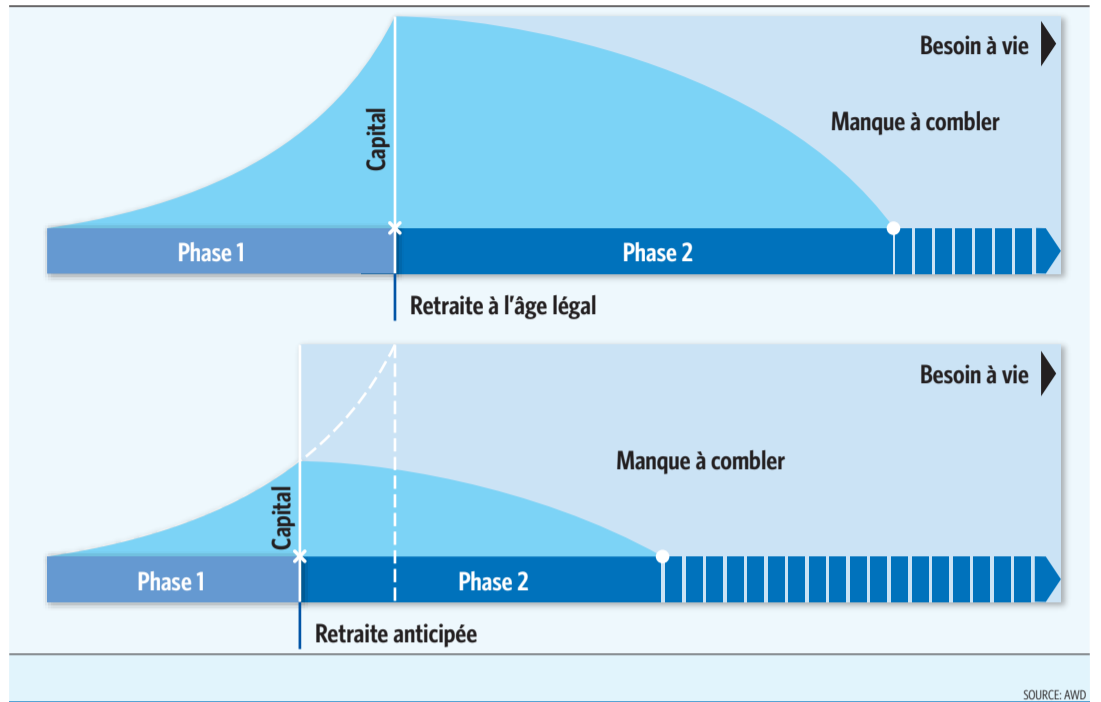
Alors par quoi commencer? Le rôle du conseiller financier est tout d'abord de déterminer quels sont les besoins de son client. Fixer ainsi un besoin permet de rendre attentifs un individu, un couple ou une famille à l'épargne qu'il est

nécessaire de réaliser. Dans la pratique, il n'est pas rare que les personnes disposent, sans même le savoir, de ressources financières plus importantes que ce qui est nécessaire pour atteindre l'objectif fixé. C'est une excellente nouvelle et il est fréquent de pouvoir envisager ainsi une retraite anticipée. Dans le cas contraire, il est encore temps de prévoir des mesures appropriées puisqu'il reste dix à quinze ans pour améliorer la situation. Dans les deux cas, plus tôt ces informations sont connues, meilleurs sont les résultats.

La première méthode consiste alors à établir un budget précis qui inclut l'ensemble des dépenses annuelles, hors charge fiscale et épargne. Ainsi, nous obtenons le besoin «réel» annuel ou, si l'on préfère, le «niveau de vie» qui doit servir de base à la planification. La fiscalité – définie en fonction des variantes étudiées et des choix effectués – y sera ensuite ajoutée. Il ne sera cependant plus tenu compte de l'épargne, car cette planification touche la phase d'utilisation des capitaux, c'est-à-dire la phase 2 apparaissant dans le graphique.

Une deuxième solution, proche mais cependant moins précise, consiste à définir un pourcentage du revenu actuel dont on souhaite disposer à la retraite. Celui-ci atteint en règle générale 80% à 90%, en fonction des besoins individuels. Cette variante convient très bien pour

Epargne et départ à la retraite: deux scénarios



une personne âgée de 30 à 50 ans.

Reste une inconnue néanmoins: la durée de vie. Du fait que celle-ci n'est pas prévisible et heureusement, il devient alors indispensable d'assurer ce besoin «à vie». Il n'est en effet pas rare de nos jours de rencontrer des personnes qui, au-delà de quatre-vingts ans, prennent des cours d'informatique, voyagent ou pratiquent des hobbies coûteux.

Une fois ces besoins futurs

définis, l'étape suivante consiste à prendre en considération la part de celui-ci qui sera couverte par des revenus réguliers. Ces derniers peuvent provenir des rentes du premier ou du deuxième pilier, de rentes viagères ou encore de revenus locatifs. Dès lors, il sera possible de déterminer le capital supplémentaire requis. A cet égard, il existe une large place pour optimiser le processus d'épargne existant et futur, mais aussi pour acquérir

une vue d'ensemble et assurer les interconnexions. Souvent avec plusieurs dizaines, voire centaines de milliers de francs à la clé.

Planifier ainsi et participer en tant que client à cette réflexion améliore le quotidien et balaie les inquiétudes. En clair, ceci s'apparente à une manière optimale de profiter de son temps libre, avec la certitude que cela va durer.

* Management AWD Lausanne

Gros plan sur un marché financier

Obligations convertibles

Des titres pour trouver des alternatives face à un marché baissier

Placement Leur performance depuis le début de l'année est légèrement négative. Mais les titres de dette échangeables gardent une capacité innée de mieux répliquer les hausses de marché que les baisses. Ce qui en fait un outil utile dans un environnement toujours incertain



Giuseppe Mirante*

Compte tenu d'un été relativement mouvementé sur les marchés – bien que moins agité que ce que certains le prévoient – il est utile de tirer un bilan intermédiaire de la performance des obligations convertibles par rapport aux deux autres grandes classes d'actifs que sont les actions et les obligations ordinaires – c'est-à-dire, celles non convertibles.

Le graphique ci-dessous représente les indices suivants: pour les obligations convertibles mondia-

les, l'indice Jefferies Active Convertible, pour les actions mondes, l'indice MSCI World, et, enfin, pour les obligations globales, l'indice Barclays Capital Global Aggregate. Ces trois indices sont en devise américaine, et non protégés.

«Les convertibles peuvent répliquer de manière exemplaire la performance des actions»

La première remarque que l'on peut faire est que, sans surprises, dans un marché boursier mondial en net repli depuis le début de l'année 2010, les convertibles se retrouvent entre les actions et les

obligations, avec une performance totale négative de 0,76% depuis le 31 décembre 2009, alors que les actions affichent une baisse de 5,27% sur la même période, et que les obligations ordinaires sont les seules à rester en territoire positif avec une augmentation honnête de 4,38%.

Au-delà des chiffres absolus, il faut aussi essayer d'analyser l'aspect qualitatif de la performance ainsi générée, et ceci par le biais du risque pris en étant investi dans chacune de ces classes d'actifs. Il est possible de jauger ce risque par le biais de la volatilité – de la versatilité – des rendements obtenus: plus ces rendements sont volatils, plus ils sont risqués. Ainsi, sans aucun doute, les actions mondiales sont les plus risquées avec une volatilité de 18,38% uniquement sur ces huit derniers mois de l'année. C'est dire combien l'investissement en actions demeure des plus instables et donc des plus risqués. A l'opposé, les titres de dette ordinaires enregistrent quant à eux une volatilité historique de 4,94%. C'est donc sans conteste l'instrument le plus prudent dans un contexte de marché baissier. Entre ces deux mesures de risque, les obligations convertibles semblent confirmer leur caractère hybride d'instrument mi-action, mi-obligation, avec une volatilité s'établissant à 9,82% donc avec un réel biais obligataire plutôt qu'action.

Cependant, il est également intéressant de souligner sur ce même graphique, à quel point les convertibles arrivent, en cas de reprise des marchés, à répliquer de manière exemplaire la perfor-

mance des actions. Ceci s'explique par leur convexité, c'est-à-dire la capacité innée de répliquer nettement mieux les hausses de marché que les baisses. Cette caractéristique s'observe sur la période s'étendant de février à mi-avril ainsi que sur celle allant de juillet à début août, ceci en ce qui concerne les phases haussières. Leur bonne tenue dans les trois phases baissières

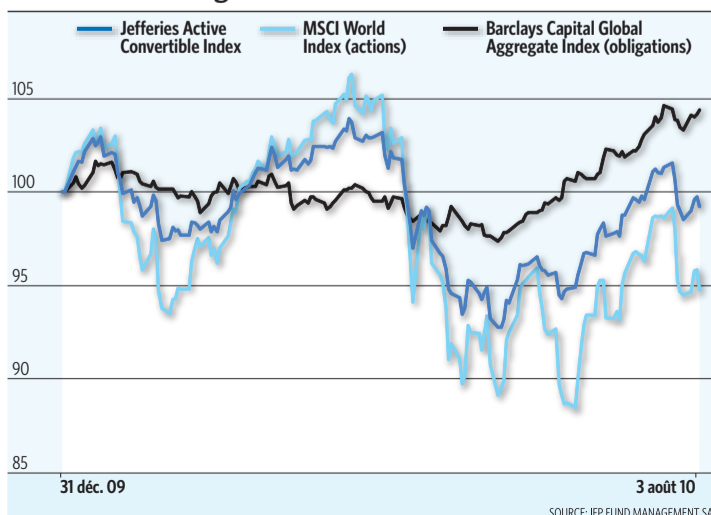
res de mi-janvier à début février, de mi-avril à juillet, ainsi que la consolidation du début du mois courant, le démontrent également.

Ceci ne veut pas dire que les investissements en actions ne sont pas judicieux en cas de marchés baissiers, ou que les obligations ordinaires sont inutiles en cas de marché haussier. Mais cela signifie tout simplement que l'alternative

des investissements hybrides et convexes comme les obligations convertibles est tout à fait judicieuse. Ce, de surcroît, dans des marchés aussi incertains que ceux que nous fait vivre cette année 2010.

* Responsable de l'équipe de gestion des fonds IFP Fund Global Convertible Bonds.

Performance mitigée des convertibles



PUBLICITÉ

Indépendance | Transparence | **Performance** | Continuité | Patience | Singularité

Prendre l'ascendant

Fondée sur des convictions éprouvées et une grande liberté de jugement, la gestion active garantit à terme des rendements supérieurs aux indices.

Gestion institutionnelle
Fonds de placement

Contact: contact@iam.ch
15, rue de la Confédération - 1204 Genève - T +41 22 818 36 40 - www.iam.ch